

Repères sur l'évolution et le devenir de la population d'Algérie

معالم حول تطور وصيرورة سكان الجزائر

Landmarks on the evolution and becoming of the population of Algeria

Leulmi Abdelfatah,
Université Abdelhamid Mehri-Constantine 2,
abadelfatah.leulmi@univ-constantine2.dz,

Date de soumission 25/03/2023

Date d'acceptation: 30/04/2024

Résumé :

Cet article vise à retracer l'évolution de la société algérienne depuis plus d'un siècle à travers des paramètres purement sociodémographiques. Ceci étant en opérant une analyse quantitative sur les grands changements observés depuis, sous l'effet de la transition démographique. Après avoir survécu aux aléas climatiques et pandémiques puis aux exactions de l'armée coloniale, la population de l'Algérie traverse rapidement les différentes étapes de la transition démographique caractérisée par un début de baisse séculaire de la mortalité puis une explosion de sa natalité pour s'acheminer vers une situation de fécondité généralement modérée mais géographiquement différenciée, en sus d'un début de vieillissement certain de sa structure par âge ainsi qu'un recul avéré de nuptialité .

Mots Clés : Transition démographique, Baisse de fécondité, Vieillissement, Fécondité régionale. Devenir de la population. Algérie.

Summary:

This article aims to trace the evolution of Algerian society for more than a century through purely socio-demographic parameters. This being by performing a quantitative analysis on the major changes observed since, under the effect of the demographic transition. After surviving the climatic and pandemic vagaries and then the exactions of the colonial army, the population of Algeria is rapidly going through the different stages of the demographic transition characterized by the beginning of a secular decline in mortality and then an explosion in its birth rate for its move towards a situation of generally moderate but geographically differentiated fertility, in addition to a certain beginning of aging in its age structure as well as a proven decline in marriage rates.

Keywords: Demographic transition, Declining fertility, Ageing, Regional fertility, Population development, Algeria.

1. Introduction

L'analyse de la société algérienne sous l'angle démographique nous renseigne sur une situation plus ou moins perplexe. En fait, les efforts consentis pour remédier à une situation sociale et démographique d'une population sinistrée par une colonisation ravageante et une guerre meurtrière de libération n'ont pas aboutis, tout à fait, aux résultats escomptés même si certains indicateurs essentiels ont connu des changements. Vient en

premier lieu l'espérance de vie qui s'approche sûrement de 80 ans vers 2030, ayant gagné plus de 25 ans en cinquante ans d'évolution ; le taux de mortalité infanto-juvénile qui dépassait la valeur de 150 pour 1000 en 1970 a baissé de 7 fois (21,3 p.1000 en 2020) (MICS,2019,118)et l'indice de fécondité a, lui aussi, chuté à un rythme accéléré suite à l'influence doublée de la baisse de l'âge au mariage et de la planification familiale (MICS 3,2006, 109).

D'un autre côté, la population a gagné très vite en nombre puisqu'elle a quadruplé son effectif en 60 ans¹ puisqu'elle est estimée à plus de 44 millions en 2020 (ONS, 2020,1). Sans doute à cause du potentiel d'accroissement contenu dans la structure par âge très jeune de la population qui pèse sur le devenir du pays en dépit du recul serein du taux de la natalité. Ce dernier, en jonction avec le recul de l'indice de fécondité, ne tardera pas à minimiser la proportion des plus jeunes poussant la population vers un vieillissement inéluctable à l'horizon 2050.

En outre, l'examen de la fécondité selon l'espace géographique de l'Algérie révèle des disparités selon les grandes régions constituant le territoire à partir de 1990. La fécondité baisse, vraisemblablement, en montant du Sud vers le Nord du pays. Le mariage et la contraception varient, quant à eux, sensiblement selon les régions du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest.

Compte tenu de tous ces éléments, on se propose dans ce qui suit d'analyser l'évolution démographique en Algérie depuis le début du siècle dernier en situant les changements opérés dans le cadre d'une transition démographique régionale et mondiale.

2- Population et fiabilité des données

La recherche sur les origines de la population algérienne, sa taille et sa répartition spatiale, nous oblige nécessairement à rétroprojeter les profondeurs de l'histoire précisément à partir du 7^{ème} siècle avec l'arrivée des conquêtes arabes et leur extension durant des siècles après. Viendra ensuite le mouvement de

¹La population résidente d'Algérie au lendemain de l'Indépendance était environ 11 millions habitants.

peuplement durant l'ère coloniale pour s'acheminer vers les grandes politiques d'habitation et d'urbanisation depuis l'Indépendance en 1962. Cet aspect pose visiblement un problème de recherche dans le domaine de la démographie historique, qui, considérant le manque de données et de sources ou leur imprécision, semble une situation très compliquée (Henry et Blum, 1988, 35).

Mais toute la vérité éclatante sur l'hémorragie démographique subie durant la deuxième moitié du 19^{ème} siècle puis le retour sur rythme long de croissance de la population au début du 20^{ème} siècle, et enfin une explosion démographique postindépendance enfonçant davantage le séculaire déséquilibre démographique.

2-1. Critique des sources de données

L'étude de la littérature nous renseigne qu'il n'existe pas beaucoup d'écrits sur la taille de la population d'Algérie précoloniale, ni sa répartition encore moins son évolution, à l'exception de quelques essais et témoignages qui nous sont parvenus à travers des émissaires, responsables politiques, militaires et autres. Pendant la gouvernance d'Algérie par les Ottomans ne pouvait s'effectuer des recensements ou dénombrements à raisons de la faiblesse dans la gestion administrative, l'instabilités politique et sociale.

Dès son installation, l'administration coloniale militaire percevait la nécessité à faire des estimations statistiques sur la population algérienne de l'époque. A partir de 1843 s'effectuaient quelques dénombrements démographiques. Certes pour des raisons militaires et administratives, et sans doute, invasives liées à la conquête de tout le territoire et les guerres de pacification qui en ont suivi, que les autorités coloniales de l'époque ont voulu comprendre la dynamique démographique de la population « autochtone ».

Ainsi, la période 1856-1872 a connu quatre recensements importants en dépit de la pacification et les opérations militaires contre le Nord Constantinois, la Kabylie, le Sud Oranais et l'insurrection d'El Mokrani. En plus des famines, des épidémies, du choléra et de la typhoïde. Cela signifie que le contexte

militaire, politique, économique et social a certainement eu impact sur le déroulement des opérations de comptages statistiques des populations. En outre, ces recensements n'ont pas respecté l'unicité du cadre statistique, en plus de l'extension des territoires sous l'avancée militaire, ce qui les rend, selon les démographes du la fin du 19^{ème} et du début 20^{ème} siècle, inutilisables pour toute leurs anomalies (Kateb,2001,107).

Pour la période 1886-1905, quatre opérations d'estimations/recensements étaient réalisées principalement avec l'avènement de l'état civil en 1892 sur toute l'Algérie du nord. Puis les estimations de 1906-1936 dans un climat politique et social totalement pacifié. Enfin, les recensements effectués entre 1948 et 1954 considérés comme étant les meilleurs recensements pour cause de leur exhaustivité avérée.

En tout état de cause, les recensements/estimations de l'ère coloniale, en dépit de leur utilité pratique et opérationnelle, souffraient vraisemblablement de plusieurs biais et anomalies. A juste titre, on peut citer les imprécisions dans les déclarations des âges, non exhaustivités en matière d'enregistrements des décès et des naissances, sous-enregistrement des femmes... . Par ailleurs, les résultats publiés ont toujours eu un caractère politique à cause de la manipulation des données pour des fins administratives et colonialistes.

Après l'indépendance de l'Algérie, des efforts ont été fournis pour palier à une situation de crise multidimensionnelle d'où la nécessité de créer un Conseil National pour les Recensements de la Population et de l'Habitat en 1964 ainsi que la formation d'un comité national des ministres pour préparer une fiche technique dans l'objectif de réaliser le premier recensement de l'Algérie indépendante qui aura effectivement lieu au début de l'année 1966 (SEPN,1975, 37-38). Les recensements de la population et de l'habitat ont pris, à priori, le caractère intercensitaire puisque les cinq recensements à venir seront quasiment espacés de dix années d'intervalles. Les RGPH² de 1977, 1987, 1998, 2008 et le tout dernier en 2022 dont les résultats ne sont pas encore publiés.

² Recensement général de la population et de l'habitat

Nous rappelons ici que l'Etat algérien a alloué des moyens colossaux financiers, matériels ainsi que les moyens humains pour la réalisation de ces recensements afin de mieux appréhender la population dans ses différentes variables socioéconomiques et démographiques pour mieux asseoir les différentes politiques de développement (ONS, 2001, p 6).

2-2. Evolution de l'effectif de la population

Au-delà de la divergence sur la taille de la population avant la conquête de l'Algérie, nous tenterons d'exposer ici quelques remarques présentées par Boyer dans ses travaux sur la population d'Algérie en 1954. Ces derniers ont le mérite d'assembler une multitude d'éléments caractérisant la population, déjà estimée à 2,8 million d'individus ainsi que sa répartition sur l'espace et le rapport géographie régionale/ressources, propres à chaque région géographique à part (villes, Tell, tribus...) (Kateb, 2003,179).

Nous pouvons exploiter ces travaux et d'autres pour l'analyse de la répartition de la population à travers le territoire et dans les régions géographiques. Cet aspect peut être utilisé comme référence sur la dynamique de la mortalité et de la fécondité et leurs déterminants.

Considérant un chiffre en déca de 3 millions d'individus en 1845(tableau 1), la population serait doublée 16 fois en l'espace de deux siècles d'évolution. En dépit de la disponibilité quasi régulière des appréciations sur les différents groupes depuis la 2^{ème} moitié du XIX^{ème} siècle, leur crédibilité ainsi que leur niveau de représentativité sont restés encore insatisfaisants jusqu'à 1911(Negadi,1974,16). En effet, seules quelques parties du territoire algérien étaient concernées par les opérations de dénombrement et de recensement. Par contre, les opérations de collecte dans les autres régions se limitaient à des comptages réduits et non nominatifs. Ajouté à cela l'exploitation décentralisée des données et leur dépouillement, étant un des facteurs d'erreurs, se maintenait jusqu'à 1860.

Par ailleurs, les recensements d'avant 1914 ne couvraient pas les mêmes régions admises actuellement, puisque la pénétration des terres d'Algérie s'est faite l'une après l'autre (Kabylie fin

l'année 1857, début 1882 Le Mزاب, l'Oasis et la région d'El Goléa en septembre 1901, enfin Le Hoggar et les régions sud-ouest entre 1900 et 1914) (Kateb, 2003, 52).

Dans le même sillage, l'on signale un net perfectionnement dans la qualité des données des recensements jusqu'à la veille de la première guerre. En plus de la généralisation de ces derniers sur tout le territoire, avait un effet considérable sur l'appréciation du mouvement de fluctuations de la croissance démographique. Probablement, cela expliquerait les taux positifs enregistrés après 1856 en dépit des guerres de conquête et de pacification durant cette période (+ 2,9% entre 1856 et 1891). Par contre, l'on identifie les taux réduits et négatifs enregistrés entre 1861 et 1872 essentiellement aux erreurs d'enregistrement mais aussi aux vagues cycliques des épidémies, sécheresses et famines et sans omettre les massacre causés par la guerre contre les populations en défense (le choléra en 1867, la famine de 1868, le typhus entre 1869 et 1872) (Negadi,1974,20).

La population a atteint le seuil de 4 millions d'individus en 1920 (tableau 1) affichant un taux intercensitaire de croissance avoisinant 0,5%. Hormis les données concernant les années 1948 et 1954, les données des recensements d'après-guerre, se présentent plutôt de bonne qualité et reflètent la réalité (Vallin, 1977,820).

Figure N°1. Evolution des effectifs de population³ en milliers depuis 1845

Année	1845	1876	1901	1931	1954	1966	1977	1987	1998	2008	2021
Effectifs en milliers	2028	2479	4089	5588	8745	12022	16948	23039	29100	35066	44700

Source : -Maison D, La population de l'Algérie, In: Population, n°6, 1973 pp. 1079-1107.

-Fargues P, Un siècle de transition démographique en Afrique méditerranéenne 1885-1985,

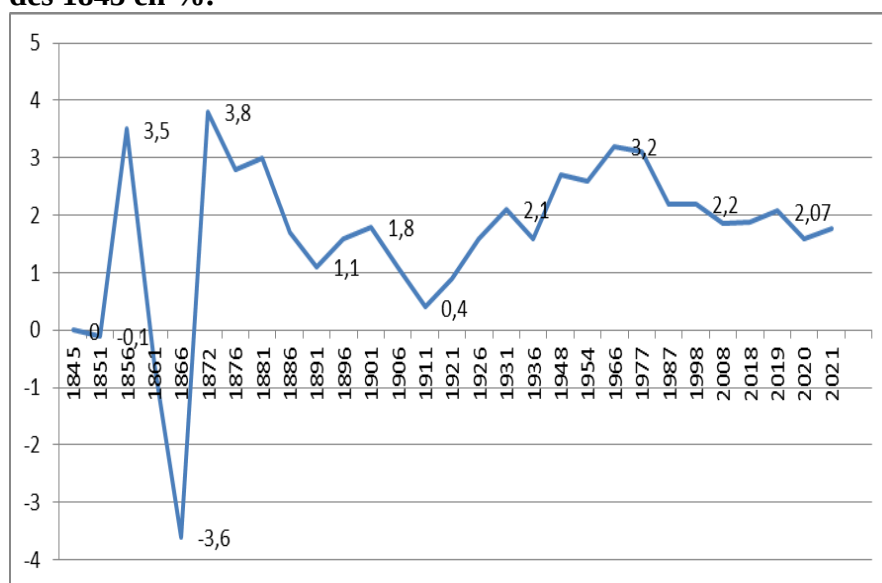
³ Les effectifs de population ne comprennent pas la population européenne installée en Algérie depuis 1830

In: Population, n°2, 1986 pp. 205-232.
- ONS (2019), Démographie algérienne n° 890

La courbe en figure N°1 illustre le rythme de croissance inédit après les années 1920 mais qui s'accéléra davantage à partir de 1948 (2,7% entre 1948 et 1966, 3,2% entre 1966 et 1977). Un rythme qui fera quasiment tripler la population en moins de 30 ans (tableau 1). Comme si les algériens voulaient rattraper le temps perdu, la croissance démographique continuait d'une même haleine jusqu'au début des années 1990 où surgissent les prémices d'un ralentissement de la croissance. Les taux annuels affichés depuis ne dépasseront guère les 2%.

En revanche, la dynamique démographique demeure encore forte puisque les projections les plus raisonnables tablent sur une population d'environ soixante millions dès 2040 (ONS, 2019,16). Certes, à cause du potentiel d'accroissement démographique contenu dans la structure très jeune de la population qui continuera de peser sur l'avenir du pays.

Figure N°1. Evolution taux d'accroissement naturel en Algérie dès 1845 en %.



Source : - Maison D, La population de l'Algérie , In: Population, n°6, 1973 pp. 1079- 1107.

-Fargues P, Un siècle de transition démographique en Afrique méditerranéenne 1885-1985, In: Population, n°2, 1986 pp. 205-232.

-ONS, Démographie algérienne 2020, Collections Statistiques n° Avril 2021.

3- Rajeunissement démographique et cadre de la croissance

La construction du système statistique sur la population en Algérie s'étend sur trois étapes principales. La 1^{ère} concerne la période d'avant 1891 qui a connu la production des données sur le mouvement naturel (naissances, décès) mais ne couvrant qu'une partie du territoire algérien. Des statistiques ont été publiées sur la période 1867-1872 et qui ont cessé peu après pour cause de leur mauvaise qualité et qu'elles n'ont concerné, en fait, que les grands centres coloniaux ou urbains (Tabutin, 1972, 8). L'étape suivante (1891-1956) connaîtra plus de crédibilité statistique sous l'effet de la généralisation de l'état civil sur l'ensemble du nord algérien en 1894, puis le Sahara et la totalité du pays en 1911. Durant la troisième étape (1956 à nos jours), l'office national des statistiques assure une publication régulière sur la natalité et tous les faits en rapport avec la population.

Durant la période 1920-1985 la natalité atteint des niveaux inédits, hormis les vibrations habituelles, le nombre de naissance doublera 8 fois depuis 1922 et le nombre record de 845000 naissances vivantes a été célébré durant l'année 1985 après une accélération depuis le début des années 1970. La baisse de la natalité a été significative dès 1986 et plus accentuée au cours de la décennie 90, notamment à partir de 1994. L'infléchissement du taux de natalité dépasse en effet 5% par an entre 1994 et 2000, contre 2% entre 1986 et 1994. Le taux de natalité est passé de 28,98 ‰ en 1994 à 19,36 ‰ en 2000 (baisse de 10 points), pour se situer à 22,2 ‰ en 2007 et à 24,78‰ en 2011 ensuite à 22,42 ‰ entre 2019 et 2020(ONS, 2020).

Parallèlement à cette avancée de la natalité durant toute la longue période 1891-2002, la mortalité s'est caractérisée par un double mouvement de baisse. Le premier très lent mais étendu sur le temps surtout après la première guerre. Puis un rythme de baisse accéléré au lendemain de la deuxième guerre, comme l'illustre la courbe de mortalité en figure N°2. Entre 1970 et 1986 la mortalité est passée de 16,5 à 8,2‰, perdant de la sorte la moitié de sa valeur. Les décennies 1990 et 2000 connaîtront le

même mouvement de baisse et l'on estimera la mortalité à moins de 7‰ en 1994 et 4,2 décès pour mille habitants en 2007. Exceptionnellement, l'année 2020 a connu un surplus de 37000 décès par rapport à l'année 2019, identifiés sans doute à la pandémie du Covid-19 qui a frappé le monde entier à la fin 2019 et 2020 jusqu'à la fin de l'année 2021, affichant ainsi un taux de 5,33 ‰ au cours de cette année.

4- Prémices et étapes de la transition démographique

Depuis les inclinaisons constatées sur les trois courbes d'accroissement naturel (figure N°2), nous pouvons dire que la phase pré-transition démographique 1891-1920, c'est-à-dire taux élevés de natalité et de mortalité, a pris fin dans l'année 1920. L'étape qui succède se caractérise par un maintien de la natalité aux mêmes niveaux précédents, la mortalité régresse annonçant le déclenchement d'un nouveau processus transitionnel (Kateb,2003,246) dont l'évolution amènera la population à un stade d'explosion durant la décennie 1970. La politique de santé publique qui vise à lutter contre la mortalité infantile influencera davantage la baisse de la mortalité générale mais aussi la natalité même si les naissances enregistrent des records en cette troisième étape de transition.

En 1975, l'Algérie devance La France en naissances annuelles (668800 naissances vivantes), mais les naissances seront à leur extrême en 1985 (846000 naissances) en cette phase d'évolution.

C'est à partir de 1986 qu'on observe une baisse continue de la natalité. Deux infléchissements majeurs apparaîtront sur la courbe des naissances, en 1986 et 1994 avec 80000 et 54000 naissances de moins respectivement. Des changements coïncidant avec deux dates phares relatives à la situation économique de l'Algérie. Le premier a trait au choc pétrolier de 1986, mais aussi sous réserve de l'éventuelle influence de la politique de maîtrise de la natalité (PNMCD 1983). Le deuxième en rapport avec les programmes de réajustement structurel dans le cadre des accords avec le fond monétaire et la banque mondiale.

L'accroissement naturel de la population connaît donc, en 1986, le début d'une réelle baisse continue et se stabilise d'une manière définitive sous la barre de 30 pour 1000 pour s'acheminer au tour d'un taux de 15 décès pour mille habitants en 2002. Cependant, des reprises d'évolution sont venues casser le rythme de croissance suite à une embellie dans les conditions de vie et le redressement de la situation sécuritaire des années 2000. En 2021, l'ONS affiche un taux d'accroissement naturel de 1,77%.

Globalement, les taux de mortalité demeurent relativement élevés : 5 à 6 pour 1000 décès durant la décennie écoulée, sachant que la population reste très jeune.

Nous pouvons d'ores et déjà résumer le processus de transition démographique en trois étapes principales : une étape pré-transitionnelle qui s'étend depuis la veille de la deuxième moitié du XIX^{ème} jusqu'au lendemain de la première guerre. La seconde étape, est celle qui connaîtra le début du recul de la mortalité déclenchant par là même le processus de transition, et qui s'étend depuis 1921 jusqu'à la fin des années 1970. Les troisième et quatrième étapes peuvent être intégrées où l'on assiste à un recul de la natalité à partir des années 1980.

4.1- Etape de l'avant- transition 1845-1920 :

Cette étape s'est caractérisée par une hausse des taux bruts, à la fois, des naissances et des décès (40 et 30 pour mille respectivement) et dont l'accroissement de la population était très faible (0,5%) et parfois négatif (Figure 1) de sorte que la population autochtone est estimée, en 1872, inférieure à l'effectif dénombré 1856 (2,1 contre 2,3 millions). Alors que la population européenne s'accroît très rapidement.

Par ailleurs, cette période a été marquée par des calamités diverses : épidémie de choléra en 1867, famine en 1868, épidémie de typhus et de variole de 1869 à 1872 (Kateb,2003,30).

Cette décroissance de la population « indigène », qui correspond aux vœux des colons et des autorités coloniales a été observée par les statistiques d'état civil de l'époque en dépit de leurs imperfections.

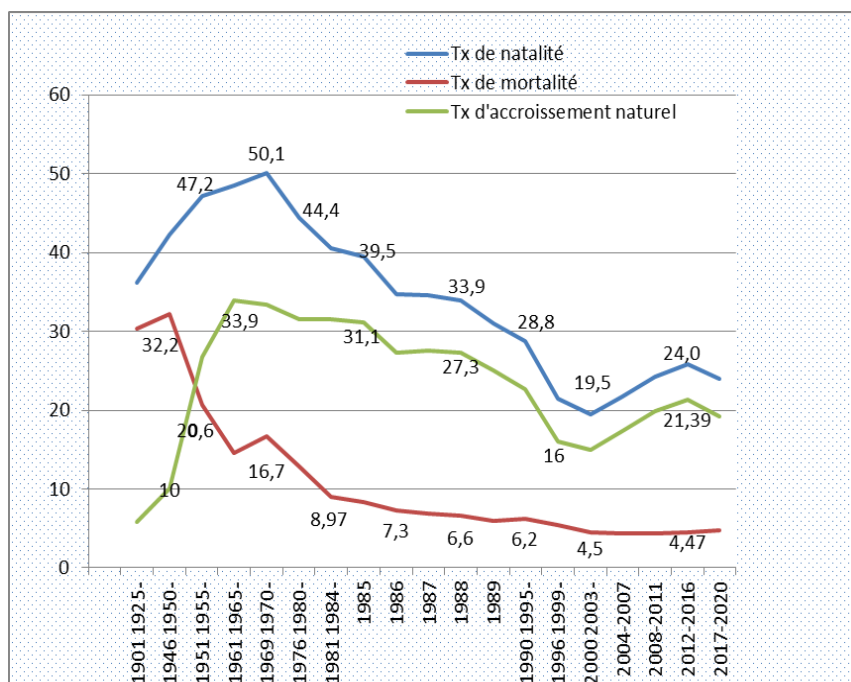
Quoi qu'il en soit, les données disponibles affichent un taux de natalité relativement bas, 23 pour 1000, un taux de mortalité particulièrement élevé, 55 pour 1000 en 1867, et de forts taux de natalité (49 pour 1000) et de mortalité (44 pour 1000) en 1872 (Sari,1982).

4.2- La seconde étape : le début de la transition démographique 1921 :

Cette étape s'est distinguée par une nette augmentation de la natalité face au recul de la mortalité. Les deux taux (natalité, mortalité), qui avaient dépassé le seuil de 30 pour mille, se sont allés dans deux sens différents après la première guerre. Initialement, la baisse de la mortalité a pris une allure lente, excepté en 1945 à cause de la guerre, cependant la population progressera quand même sous l'effet de la hausse de la natalité. Même si cette dernière connaîtra un relâchement par la suite, elle ne tardera pas à revenir à grand pas entre 1950 et 1970. Les taux de natalité ont quand-même battu le record de 50‰ provoquant durant la décennie 1970 une explosion démographique (Baby-boom).

Nonobstant la tendance baissière de la mortalité durant les 1920, la baisse demeurera modeste jusqu'à la veille de la seconde guerre. Les crises économiques et sociales d'un système encore de production vivrière de l'Algérie de l'époque (crise agricole, sécheresse, famine, guerre, manifestation au lendemain de la guerre...) (Kouaouci, 1992,11) n'ont aidé dans le ralentissement du processus de baisse de la mortalité. Les taux de mortalité qui avaient atteint le niveau séculaire de 30 ‰ en 1920, revenaient pendant la 2^{ème} guerre à des niveaux similaires de ce qu'on a vécu durant les temps les plus sombres de la conquête et de la guerre de pacification entre 1860-1871, à raison de taux entre 40 et 46‰ c'est-à-dire une croissance démographique négative. Après cette date la mortalité connaîtra une situation de revirement total et définitif de situation.

Figure N°2. Evolution du taux d'accroissement naturel à partir de 1901 jusqu'à 2020 en ‰



Source : Fargues P, Un siècle de transition démographique en Afrique méditerranéenne 1885-185, In: Population, n°2, 1986 pp. 205-232.

ONS, Démographie algérienne 2012, n° 658, 2013.

ONS, Démographie algérienne 2020, n° 949, 2020

- Kamel Kateb, Européens, «Indigènes » et Juifs en Algérie (1830-1962)

En 1970, le taux de mortalité ne dépasse pas 16 % et l'espérance de vie à la naissance évolue d'une manière soutenue et gagne environ 10 années de vie depuis 1948 pour les hommes et les femmes. On identifie Cette évolution à l'amélioration de la santé de la population (Negadi, 1971, 1140).

La mortalité infantile a été estimée d'une manière pertinente lors de l'enquête démographique (ENSP⁴) en 1970 à un taux ne dépassant pas 142 ‰, en dépit d'autres estimations en ville et dans les communes urbaines et donnant des taux de 274 ‰ et 211 ‰ en 1947 et 1951 respectivement (Kouaouci, 1992, 58). Dans les temps actuels, le volume des décès infantiles a atteint 18.700 en 2020. Aussi, nous assistons à une baisse du taux de mortalité infantile, avec un niveau de 18,9‰. Décliné par sexe, il atteint 21,0‰ auprès des garçons et 16,6‰ auprès des filles. Le

⁴ Enquête Nationale Statistique sur la Population

taux de mortalité néonatale¹ est estimé quant à lui à 14,9‰ (16,8‰ pour les garçons et 12,8‰ pour les filles), tandis que celui de mortalité néonatale précoce² a atteint 11,9‰.

4. 3- La troisième étape : Une baisse réelle de la natalité/fécondité

Parmi les indices sur la transition démographique en Algérie vient en premier ordre une baisse importante de la natalité. A partir des années 1970 le taux de natalité commença à s'infléchir mais sans variation du taux de croissance, ce dernier maintenu assez élevé (plus de 3%), sans doute à cause du grand recul du taux mortalité estimé à 6% de baisse annuelle dans la même période. Nous signalons ici que la lutte sans relâche contre mortalité générale et mortalité des enfants n'ont donné fruits que lorsque le système de santé est quasiment parachevé et consolidé par l'instauration de la gratuité des soins à partir de 1974 (Hamani, 1989,55). Les résultats tangibles sur la santé sont plus perceptibles en matière de vie supplémentaires gagnées depuis les années 1970 comme l'atteste l'espérance de vie à la naissance chez les hommes et les femmes (voir tableau 2).

Tableau N°2 : Evolution de l'espérance de vie pour les deux sexes depuis 1945

Période	Hommes	Femmes
1948-51	44 ans	49 ans
1954-66	38,5 ans	44,5 ans
1969-70	52,1 ans	54,5 ans
2000-03	74,6 ans	72,7 ans
2018-19	78,1 ans	76,8 ans

Source : -Negadi G., Tabutin D., « L'enquête démographique algérienne à trois passages » In: Population, n°6, 1971, Pp. 1135-1143.

-ONS, 2020

D'autre part, la transition démographique est confirmée par une baisse de la fécondité entamée en 1985 et venue par là même l'accélérer. A cet effet, il a été constaté en 1986 un écart significatif d'au moins 80 mille naissances par rapport à l'année d'avant. (Kouaouci,1992,354). De même, le niveau de fécondité n'a pas été épargné par cette baisse, puisqu'on assiste au recul de

l'indicateur conjoncturel de fécondité qui est passé de 3,0 enfants par femme à 2,9 entre 2019 et 2020 et dont nous donnerons de plus amples explications plus bas.

5- Fécondité et population : évolution et Structures

Nous avons déjà signalé que le maintien et l'intensification de la baisse de la natalité, adoubée par la régression de la mortalité ont effectivement déterminé le grand recul de l'accroissement démographique, ce dernier perd déjà la moitié de sa valeur en une décennie et demi. A plus de 3% au milieu de l'année 1985, il s'achemine vers 1,7 % en 2020. A signaler quand même l'infléchissement de la fertilité puisque les procréatrices (femmes de 15-49 ans) représentent 25% de la population en 2019, contre 20% en 1998 et 10% seulement en 1966 (Ons, 2019, 10). Décidemment, l'évolution des effectifs féminins en âge de procréer avait un effet sur la tendance haussière de la natalité en Algérie (Effet de structure), en dépit de la baisse de la fécondité. Cette dernière demeure potentiellement forte du fait naturel que les femmes en question appartiennent aux générations Baby-boom de l'après indépendance. Certainement, l'effet de structure avait continué à cacher la baisse en mouvement de la fécondité qui n'a pas tardé à s'éclaircir davantage avec l'arrivée en âge de procréer des générations de la transition, c'est-à-dire celle qui sont nées après 1986.

Il est à signaler dans ce contexte de baisse continue du taux de natalité, surtout à partir des années 1980, que depuis 2008 on observe une augmentation visible du taux d'accroissement naturel à raison de 1,92% puis 1,94% en 2009 et 2,16% en 2012 pour revenir un niveau modéré de 1,7% tout récemment en 2020, mais sans égaler les niveaux de 2000-2003 à savoir des taux autour de 1,5%.

En 2014 et pour la première fois de l'histoire, les services d'état civil enregistrent près d'un million de naissances. Autant pour le taux brut de natalité qui a bondi vers 2,4% durant la période 2010 – 2011. L'indice conjoncturel de la fécondité n'était pas en reste puisqu'il passe de 2,87 à 3,02 enfants par femme. Toutefois, la tendance lourde se rapproche en décroscendo du

niveau optimal de 2,1 enfants (taux de remplacement des générations). Cette vibration s'explique par le fait qu'une partie des générations du Baby-boom (femmes nées entre 1975-1985) demeure toujours en mesure de procréer. Mais aussi sans omettre les facteurs socioéconomiques liés à l'apaisement social après la décennie sanglante et l'embellie financière qui en est suivie (Oudah et vallin, 2011,01).

5.1- Le vieillissement démographique

Les populations dans leurs transitions tendent toutes vers un état séculaire caractérisé par un recul de la fécondité transformant à long terme, d'une manière profonde, leur structure par âge. N'assurant plus le remplacement entier des générations en place, la population se trouve confronter au problème de son propre vieillissement. Ainsi dans le monde entre 2015 et 2050, la proportion des 60 ans et plus passera de 12 à 22 %.

Les structures, étant un aboutissement de la dynamique démographique précédente, est un indicateur majeur sur les mutations profondes dans son processus actuel mais aussi ses tendances dans le futur qui traduisent : les besoins sociaux (éducation et enseignement, l'emploi, logement, et autres). Sans omettre le vieillissement de la population qui avance à grand pas et dont il faut y penser dès maintenant. En fait, le défi démographique le plus redoutable auquel le monde doit faire face n'est plus la croissance démographique mais plutôt le vieillissement. Ainsi, d'après les projections actuelles des Nations Unies, le nombre de pays affichant un recul annuel de leur population va doubler d'ici 2050 pour atteindre 88 pays contre 41 en 2022 seulement. Tous les paramètres changent radicalement, pyramide des âges, espérance de vie (de 34 ans en 1913 à 72 ans en 2022), chute de la fécondité dans tous les pays (entre 1970 et 2022), la proportion des moins de 15 ans égalera celle de 65 ans et plus en 2050, or qu'elle était 7 fois moindre que la première.

En ce sens, nous tenterons ici d'explorer ses paramètres au sein de la population d'Algérie et de mesurer le niveau actuel du vieillissement.

5.2- Population par âge et par sexe

Le dénombrement de la population (RGPH 2008⁵) offre une image exhaustive récente sur la population d'Algérie ainsi que sur plusieurs de ses composantes, sociale, économique et démographique. En outre, l'office des statistiques se charge d'actualiser les données sur la population par la confection des tableaux récapitulatifs et d'estimation en se basant sur les données livrées par le système d'état civil. En effet, l'office a estimé la population algérienne de droit à 44 244 000 personnes au 1/07/2020 (ONS, 2020,1).

En comparant les effectifs féminins aux effectifs masculins nous constatons une légère avancée des hommes sur les femmes (respectivement 50,7% et 49,3%). L'examen des effectifs par sexe mais aussi par âge depuis plus d'un demi-siècle fait ressortir que les hommes étaient en surnombre jusqu'à la veille de l'indépendance où nous assistons à un inversement de rapports qui se maintiennent encore des années après. Le constat est sans appel durant les années 1977-1987 à cause des pertes en vies humaines durant la guerre de libération puis le départ de beaucoup d'hommes à la recherche d'emploi au-delà des frontières. Progressivement, le rapport redevient en faveur des hommes jusqu'aujourd'hui.

Tableau N°3. Proportion de la population par sexe depuis 1948.

Sexe Année	Hommes	Femmes
1948	50,4	49,6
1954	50,7	49,3
1966	50,2	49,2
1977	49,7	50,3
1987	50,6	49,4
1998	50,6	49,4
2008	50,5	49,5
2020	50,7	49,3

Source : Pour les années avant 1948, 1954 - Kateb K., (2001) Européens, « Indigènes » et Juifs en Algérie (1830-1962), Représentations et réalités des

⁵ Les résultats du RGPH 2022 n'étaient pas encore publiés au moment où nous rédigeons cet article.

populations, Paris, Travaux et documents, Cahier n° 145, Ed INED.

Pour les années 1966, Negadi G., Tabutin D., (1971) « L'enquête démographique algérienne à trois passages » In: Population, n°6, 1971, Pp. 1135-1143.

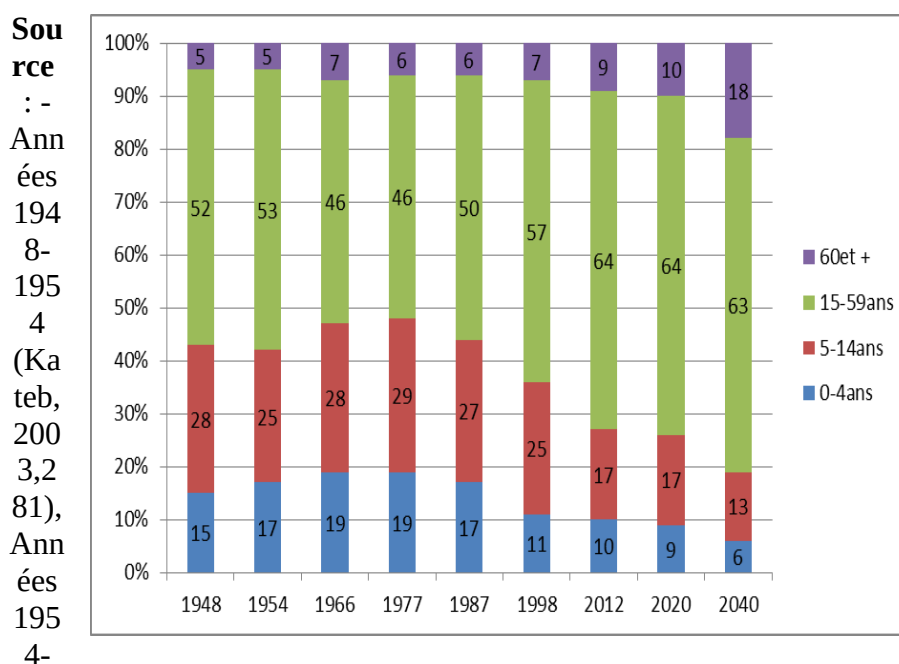
Pour les années 1977,1987,1998 -ONS ,1999- Rétrospective Statistique 1970-1996 – Alger, ONS, 153 p

Pour les années 2008,2020 ONS (2020), Démographie algérienne n° 949
(<https://www.ons.dz/IMG/pdf/Demographie%20Algerienne2020.pdf>)

5.3- Structure par âge depuis 60 ans

L'évolution rapide de la population depuis 1948 a provoqué de grandes mutations dans la pyramide des âges comme il apparaît très clairement sur la forme des pyramides obtenues lors des recensements 1947, 1954, 1966, 1977, 1987,1998, 2008 (graphique n°3).

Graphique N°3. Structure par âge de la population de l'Algérie en 1948 et 2020 en % (ONS) et projection vers 2040 (ONU).



2020 (ONS,2012,2019,2021), Années 2020–2040

(<http://esa.un.org/unpp>)

En fait, dès la fin de la 2^{ème} guerre, la pyramide se caractérise par une base considérablement large, témoin d'une natalité

active, mais elle s'élargit davantage au fil du temps d'une manière sereine jusqu'à l'année 1977. La population de moins de 15 représente quasiment la moitié entre 1966 et 1977 une proportion de 47%).

Visiblement le ralentissement de l'accroissement de la population constaté 1987 était à l'origine du freinage de cette allure de rajeunissement excessive de la population. La population de moins de 15 ans était estimée à seulement 30,6 % en 2020 (Ons,2020,2).

Par ailleurs, le premier rétrécissement de la base pyramidale ne sera visible qu'en 1998 en faisant superposer des pyramides des âges à deux dates différentes. Ce rétrécissement représente la baisse de la fécondité déclenchée au milieu des années 1980 et maintenue à une allure de recul accélérée durant la décennie d'après.

Nous pouvons, compte tenu des lacunes dues aux fausses déclarations et à l'oubli, à travers les images des pyramides des âges des années 1948, 1954 et 1966 qui clarifient avec précision la 2ème phase de transition démographique où l'on a assisté, initialement, à une élévation de la natalité mais aussi un recul instantané de la mortalité, cette dernière consolidée par une baisse de la mortalité des enfants qui redouble quand même la vitesse de la natalité (Tabutin,1985, 360).

Les pyramides des années 1977 et 1987 reflètent plutôt une phase de stagnation de la structure par âge puisque la natalité venait juste d'entamer son processus de baisse au moment où la mortalité continuer sa baisse séculaire. La pyramide de 1987 ne s'élargit plus et la proportion des moins de 5 ans s'amointrit lentement depuis 1977, déjà estimée à 19% à cette date, elle atteindra 16,6% en 1987.

Par ailleurs en 1998 le constat d'un 'inversement'' pyramidal est sans appel pour la 1ère fois de l'histoire de l'Algérie. Car, depuis 50 ans passé, l'on avait jamais encore observé un tel rétrécissement au niveau de la base pyramidale d'une manière aussi circonscrite : les effectifs à moins 5 années d'âge chutent de 19 à 11% en une décennie seulement.

Les nouvelles générations commencèrent alors à devenir moins nombreuses que leurs précédentes. Des variations ont touché de la même façon les moins de 10 ans, c'est-à-dire les générations nées entre 1987 et le recensement de 1998 (passant de 7,2 millions à 6,8 millions d'individus). Même constat pour les effectifs en deçà 5 années qui, estimés à 11% de la population en 1998, n'excèdent plus la catégorie 5-9 ans, 10 – 14 ans et même moins que les 15-19 ans comme il est illustré en graphique N° 3.

En dépit des variations intercensitaires soulignées, notamment les rétrécissements dans la base de la pyramide affectée par la contraction de la natalité, il a été observé un ralentissement dans cette tendance à cause du retour considérable de la natalité durant la période entre les deux recensements (1998-2008). Les effectifs à moins 5 ans gagnent plus d'un 1 point en pourcentage (11,2 % contre 10,9%), mais qui continuent leur progression après l'année 2008. La hausse du des naissances ne laissera pas inchangé le taux de natalité (passant de 24,78 à 26,08‰ entre de 2011 et 2012. Ce même taux évoluera en dents de scie jusqu'à 2016 puis se modère en 2020 à des niveaux plus bas (24‰). Un fait dont nous avons expliqué les raisons dans les lignes qui ont précédé (ONS,2021).

5.4- Les prémices du vieillissement de la population

Le rétrécissement historique ayant affecté la pyramide des âges constaté lors du recensement de 1998, avait sonné le glas sur la fin du rajeunissement séculaire de la population et annonçant une nouvelle ère d'évolution pour une population plutôt à tendance vieillissante. Ceci étant et en dépit de l'exiguïté du nombre d'individus de la catégorie d'âge de 60 et plus d'une part. D'autre part, l'évolution en dents de scie des effectifs d'individus de moins 5 ans entre les deux recensements. Cependant, le rétrécissement de la pyramide par le bas ira décidément, en crescendo dans les années qui suivent.

Entre 1948 et 2020, la population infantile (moins 5 ans sont) régresse à 10% au lieu de 15% après avoir atteint leur apogée durant la décennie 1966-1977 et pendant la première moitié des années 1980. Autre témoin du vieillissement annoncé, la

population de 15-60 ans passe de 46% à 64% entre 1977 et 2020 circonscrivant une dilatation au niveau du centre pyramidal, réitérant la thèse du recul de la fécondité chez les femmes.

Quant à la classe d'âge extrême de 60 et plus, elle a tout bonnement doublé depuis 1948 à nos jours (5 à 10% de la population). Même si cette proportion peut paraître dérisoire, ne tardera pas à s'intensifier dans les années à venir et le vieillissement sera au rythme de la fécondité. Les Nations Unis projettent que la structure par âge mutera beaucoup surtout pour les âges extrêmes (graphique N°3).

L'arrivée en âge de retraite pour les effectifs au-delà de 20 ans en 2000 ne sera pas sans conséquences socioéconomiques. Cette frange représentant 50% de la population, la société subira en conséquence de plein fouet le vieillissement démographique qui sera incontestablement plus rapide que celui subi par les populations des pays occidentaux. Une situation qui serait très compliquée sur le plan économique et social puisqu'il faudrait gérer tous les problèmes liés au régime de retraite et à la santé de la population.

6- Géographique et fécondité en Algérie

L'étude de la fécondité en Algérie repose sur deux axes. Le premier concerne le fait que la baisse de la fécondité était très rapide et le second et en rapport avec sa nature géographique de sa transition. Les Nations Unies dispensent des statistiques sur les pays du Maghreb qui paraissent plutôt "dépassées" du fait de la rapidité du rythme accéléré de la baisse depuis environ 40 années (Courbage,2002,470).

L'indice conjoncturel de la fécondité des Algériennes en 2002 était estimé à 2,4 enfants par femme (Papfam,2002). Cependant, cet indice a subi une évolution mitigée, tantôt en hausse tantôt en baisse, depuis cette date pour s'afficher selon les estimations de 2020 à 2.9 enfants par femme (ONS,2020,5).

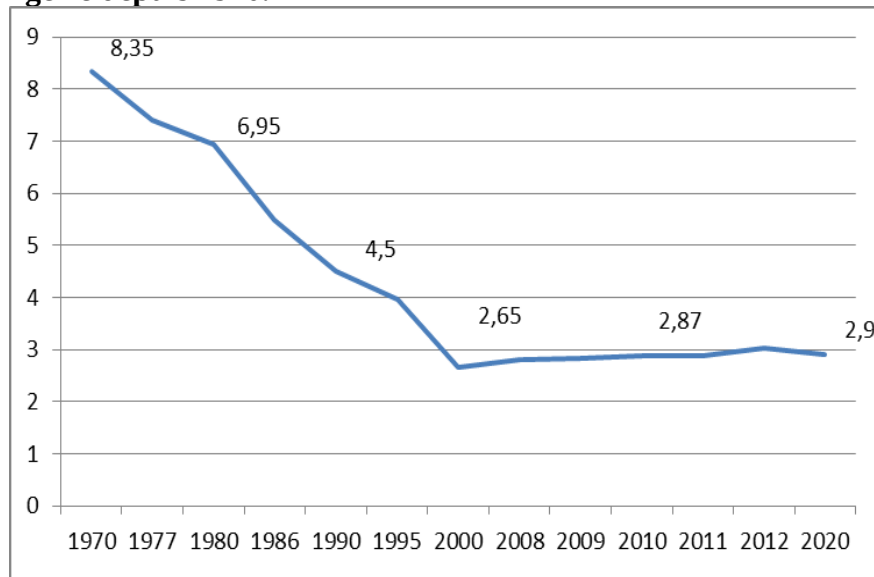
Quoiqu'on puisse dire sur les estimations de la fécondité en Algérie, elle demeure parmi les plus rapides au monde. Cette dernière peut être confrontée à celle des pays développés, (la baisse initiale) qui était assurément très lente, où elle y prend tout un siècle). Les pays en développement suivent pratiquement

le même cheminement à rythme variable selon les régions mais à avec un grand retard.

En tiers monde, la fécondité excédait de près 6 enfants par femme au début des années 1950. Et qui, ensuite, progressait modérément sous l'effet d'amélioration de la santé et le progrès médical. En Algérie, au début des années 1970, on affichait un taux de 8 enfants par femme avec une légère tendance à la baisse. Puis, très vite durant la seconde des années 1980 se déclencha un mouvement régression des naissances par femme (voir graphique N°4).

Décidément la régression des enfants par femme en Afrique d'une manière globale, demeure la plus lente car les mutations ont toujours tardé à venir. Ainsi le taux synthétique de fécondité tourne autour de 5,3 enfants par femme jusqu'à l'année 2000. Quoique le niveau élevé de la fécondité en cette période mais la tendance était bel et bien à la baisse régulière pour s'atteler au niveau actuel, c'est à dire 3 enfants par femme.

Graphique N°4. Evolution l'indice synthétique de la fécondité en Algérie depuis 1970.



Source : Ce graphique a été conçu en référence au rapport national pour la participation à la conférence nationale sur la population au Caire(1994), (ONS,2013,17) et (MSP,1994,15).

Par ailleurs la fécondité en Asie et en Afrique ont toutes deux contribué à ramener la fécondité mondiale à un niveau plus bas, puisque le taux de fécondité y était de l'ordre d'environ 6 enfants entre 1950-55 mais descend à 2,5 enfants par femme au début des années 2000.

L'évolution de la fertilité par continents et dans les grandes régions du monde dessine sans doute un itinéraire global de la baisse mais ne doit pas nous faire oublier l'existence de grandes disparités internes propres à chaque région (Pison, 2008,21). A juste titre, les taux forts et perpétuels de la fécondité en Afrique cachent en vérité de très grandes dissemblances régionales. En effet, on a observé un déclenchement de baisse très précoce au milieu des années 1960. C'est le cas du nord de l'Afrique (Tunisie par exemple) et l'Afrique du Sud).

D'autre part, beaucoup de pays africains résistaient encore bien à la transition de la fécondité tels que les pays de l'Afrique Subsaharienne.

Certes, l'effet de la géographie s'étend même jusqu'aux variations internes des grandes régions continentales. En région nord-africaine où l'Algérie est présentée comme modèle de population, l'ISF y était de l'ordre de 8 en 1970 suivie par le Maroc (7enfants) puis la Tunisie (6 enfants) et en dernière position l'Egypte (5 enfants). Des différences qui s'amenuisent progressivement, à partir de 1990, où les taux de fécondité se ramènent tous, et pour toute la région nord-africaine, à 3 enfants par femme, à l'exception du Soudan et la Lybie.

Mais ces disparités se cristallisent encore à l'intérieur du même pays sous forme de différences géographiques qui varient en fonction de l'espace et les divers facteurs géographiques. A cet égard, la baisse séculaire de la fécondité en Algérie, s'est-elle faite de la même façon dans l'ensemble des régions du pays ou alors existent-ils des différences géographiques significatives entre les régions en matière de fécondité ?

6.1- Les disparités régionales de la fertilité en Algérie

La fertilité des algériennes a demeuré pour longtemps quasiment naturelle, c'est-à-dire caractérisée par une utilisation moindre de la contraception moderne. Cependant, sa mutation

était d'une rapidité telle qu'on a failli rattraper les pays occidentaux en moins d'un demi-siècle d'évolution. Le taux est quand même passé de 8 en 1970 à 2,6 enfants par femme en 1999 puis 2,9 en 2000. Nous pouvons donc compter les principaux déterminants pour cette baisse représentés primordialement par le retard de l'âge au mariage. Ceci passe durant près de 40 ans de 18,3 à 29,4 ans. Le deuxième facteur venant soutenir le mariage tardif est la contraception, celle-ci passe de 8% en 1970 à 57% en 2002 (ENSF,2002,123). Cette dynamique n'a certainement pas touché de la même façon l'ensemble des régions algériennes.

Face au manque de données sur la géographie de la fécondité, il est impératif d'examiner les disparités ainsi que leur élan d'évolution. Ensuite, mettre en exergue l'évolution géographique selon des indicateurs socioéconomiques et culturels.

Dans les lignes qui suivent nous ferons le constat sur les disparités régionales en premier lieu, puis nous analyserons les déterminants de la fertilité des femmes au niveau des différentes régions sur la base des données disponibles dans la littérature.

6.2- L'analyse statistique des disparités régionales

Pour les grandes régions géographiques (littoral, hauts plateaux, sud), le travail consiste à exploiter les données sur les femmes étudiées lors de Pap-Child de 1992

Tableau N°4. Taux de fécondité par âge selon les régions géographiques en Algérie

Région/sous-région	ISF ⁶	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
Littoral	3,9	20	121	192	198	145	77	22
Littoral Ouest	3,8	26	146	201	181	137	74	23
Littoral Centre	3,7	18	114	185	217	142	62	26
Littoral Est	3,8	13	83	188	190	171	123	11
Hauts plateaux	5,2	29	175	239	253	196	121	23
H plateaux Est	5,0	25	158	234	249	201	116	19
H plateaux Ouest	5,7	42	225	253	265	184	142	34
Sud	6,0	31	212	290	274	217	135	32

⁶ Indice synthétique de fécondité

Toute l'Algérie	4,4	21	143	214	220	164	92	23
------------------------	-----	----	-----	-----	-----	-----	----	----

Source : ONS et autre, Enquête nationale sur la santé de la mère et de l'enfant, Rapport final, Projet Pap-Child, Algérie, 1994, P 217.

Cette dernière, aussi surnommée enquête Pap-Child, a permis non seulement de mesurer la fécondité des grandes régions mais aussi de mettre en clair les disparités régionales en matière de fécondité :

- Le taux de fécondité générale s'élève plus on descend vers le Sud, où il passe de 3,7 enfants dans le Littoral Est à 6,0 dans le Sud. Les taux de fécondité par âge sont plutôt élevés en Hauts plateaux et au Sud.
- En Littoral ou en Hauts plateaux, l'Est s'oppose à l'Ouest. Les taux de fécondité sont moins élevés dans l'Est algérien.

6.3- Les Facteurs géographiques de la baisse de la fécondité

L'âge au mariage est un régulateur essentiel de la fécondité dans nombreux pays. En Algérie, on attribue la baisse de la fécondité, à partir des années 1970, à l'évolution de l'âge au mariage (Kouaouci,1992,110) puis, et en second lieu, à l'utilisation de la contraception (Ouadah-Bédidi,2001,7). D'après les statistiques disponibles, l'âge au mariage n'a connu aucun recul depuis les 1960, tout au contraire, il n'a cessé de croître depuis, de sorte que les femmes d'aujourd'hui passent 10 ans de plus en moyenne dans le célibat. En dépit du rôle du mariage tardif la régression de la fécondité, cette dernière ne pouvait s'estomper ainsi sans la contribution de la pratique contraceptive (Ouadah-Bédidi,2001,12). Puisque, vraisemblablement le pourcentage des contracptantes passe de 8% à 64% en 2003.

6.4- Déterminants de la fécondité et sa variance régionale

Afin de traiter les déterminants de la fécondité selon les grandes régions géographiques et à leurs têtes le retard de l'âge au mariage puis l'utilisation des méthodes de planification familiale (contraception), nous analyserons les résultats du travail d'une chercheuse de L'INED, fait sur la base du modèle d'analyse de Bongaarts en analyse de la fécondité. Ce dernier a développé une méthode originale à partir des travaux de certains Davis et

Blake⁷ pour la quantification de l'effet des diverses variables intermédiaires de la fécondité.

6.4.1- Diffusion de la contraception

Il ressort de l'application du modèle de Bongaarts que la contraception avait diminué de moitié la fécondité biologique des femmes algériennes. Certes, la politique volontariste des années 1980 pour cerner le rythme de croissance de la population avait des suites sur le cheminement de la courbe de fécondité. La pratique contraceptive avait alors connu une diffusion importante durant les années 1990 et à ce jour. La prévalence de la contraception chez les femmes algériennes était estimée à 64% en 2003, dont la moitié était des méthodes de contraception modernes contre 40,8% en 1990 (CENEAP, 2002, 2).

Tableau N°5. Prévalence contraceptive selon la méthode et la région géographique

Région	Est	Centre	Ouest	Sud	Algérie
Méthodes contraceptives modernes					
Pilule	50,4	40,4	52,7	23,6	44,3
Stérilet	4,2	5,0	3,1	4,5	4,3
Préservatif	0,8	3,0	0,3	0,7	1,5
Ensemble	55,5	48,5	56,1	28,9	50,1
Méthodes traditionnelles					
Allaitement	4,5	1,9	8,4	9,1	4,9
Calendrier	3,6	9,6	1,0	0,8	4,9
Retrait	0,8	5,4	0,0	11,4	3,5
Ensemble	9,2	17,9	9,5	22,6	13,9
Méthodes traditionnelles					
Ensemble	64,7	66,4	65,5	51,5	64,0

Source : ONS, Enquête algérienne sur la santé de la famille, Rapport principal, 1994.

La pratique contraceptive, pour l'ensemble des méthodes, est plus forte au Nord qu'au Sud. La pratique contraceptive est de 66,7% au Centre du pays contre 51,5% au Sud (voir Tableau N°4). L'on observe une suprématie des méthodes moderne, à l'exception du Sud où paraît-il un rapprochement entre les

⁷ Bongaarts J. (1978) , "A framework for analysis proximate determination of fertility", Population and Development review, 4 (1): 104-132.

méthodes traditionnelles et modernes (28% contre 22% respectivement). Ces dernières sont plus répandues dans l'Est qu'en Ouest et le Sud.

6.4.2- Le recul de la nuptialité au niveau régional

Un total de 283.000 mariages étaient enregistrés en 2020, en baisse de plus de 10% par rapport à 2019, selon les données de l'Office national des statistiques (ONS). Ainsi, la tendance baissière du taux de nuptialité s'est poursuivie en 2020 pour atteindre 6,41 ‰ pour atteindre 6,41 ‰, contre 7,26 ‰ en 2019. En effet, après avoir connu une évolution "relativement importante" (10,13 pour mille en 2013), le taux brut de nuptialité a entamé sa décroissance en 2014 avec 9,88 pour mille. Cette tendance baissière s'est poursuivie durant les cinq années qui ont suivi, "mais avec un rythme plus accéléré en 2020", pour atteindre 6,41 pour mille en 2020, soit le même niveau qui a été observé au début des années 2000.

Cette tendance impacte de même le retard du mariage qui touche l'ensemble du territoire algérien. Si on observe le tableau N°5 et la cartographie du mariages des femmes en 1987 et 1998, nous constatons que les mariage conclus avant 24 ans étaient majoritaires en 1987 (32 wilayas des 48, selon l'ancien découpage administratif, Djelfa, Adrar, Tamanghasset, Illizi, El Oued, Tindouf, Ouargla, M'sila, Tissesilt, Ghardaia, Bordj Bou Arreridj, El Bayadh, Médéa, Tiaret, Relizane, Bejaia, Laghouat, Saida, Bouira, Naâma, Chlef, Setif, Ain Defla, Bechar, Mascara, Mostaganem, Biskra, Tébessa, Tizi Ouzou, Sidi Bel Abbès, Batna, Khenchla).

En 1998, le mariage précoce des femmes a disparu de la carte algérienne. L'âge moyen au premier mariage le plus bas est observé à Illizi (24 ans soit 6 ans de plus que l'âge légal relevé à 18 ans en 1984). L'âge moyen maximal est enregistré à Alger (environ 30 ans). Plus d'une wilaya sur deux enregistre un âge au mariage égal ou supérieur à 27 ans (Chleff, Bechar, Mascara, Batna, Médéa, Oum Bouaghi, Bejaia, Khenchla, Bouira, Tlemcen, Souk Ahras, Ain Defla, Mila, Blida, Tipaza, Sidi Belabbès, Oran, Ain Temouchent, Guelma, El Tarf, Tizi Ouzou,

Skikda, Constantine, Jijel, Annaba, Boumerdès, Alger) (Ouadah-Bedidi, 2001,16).

Tableau N°6. Répartition des wilayas algériennes selon l'âge au mariage des femmes en 1987 et 1998.

Age au mariage	Nombre de wilayas	
	1987	1998
< 24 ans	32	0
24 ans	9	6
25 – 26 ans	6	15
≥ 27 ans	1	27
Total des wilayas	48	48

Source: MSPRH, Population et développement en Algérie CIPD+10, Rapport national, Alger, 2003, p19.

De 1987 à 1998, l'âge moyen au premier mariage a augmenté de 16 % au niveau national. Ce sont les wilaya de Tissemsilt, Djelfa, Medea, Tizi Ouzou, Adrar, Bejaia, Tindouf, Bouira, Ain Defla, M'sila, Jijel, Tamanrasset, Sidi Belabbas, et Ouargla, qui ont enregistré les variations les plus fortes (hausse supérieure à 20%)(Ouadah-Bedidi,2001,18).

En 2006 lors de l'enquête nationale à indicateurs multiples, l'âge au mariage en Algérie a atteint 33,5 chez les hommes et 29,8 ans chez les femmes. Selon les régions géographiques les femmes du Sud se marient plus tôt (28,4 ans) que celle de l'Ouest (29,6 an). Par ailleurs les femmes du Centre et de l'Est algérien se marient à un âge plus tardif (30,2 ans) (MICS 3 2006, 106). En 2019, l'âge moyen au mariage est de 33,9 ans pour les deux sexes. Le Centre et l'Est se positionnent toujours en tête par rapport aux autres régions (34,3 ans) suivis par l'Ouest (34,1 ans) et en dernier le Sud (32,2 ans) (MICS,2019,127)

7. Conclusion

La société algérienne a subi plusieurs mutations sous l'effet des affres d'une colonisation sauvage conjuguée aux aléas de l'histoire d'ordre épidémiques, sociaux et économiques. S'acheminant vers un processus transitionnel rapide, à tous niveaux, qui affectera davantage, non seulement ses composantes, mais aussi l'ensemble du mode de vie de la population.

La baisse de la fécondité entamée au milieu des années 1980, malgré vacillante, poursuivra son recul à l'horizon 2050. Mais la population continuera sa progression de par le volume annuel des naissances. Ce dernier généré par un important potentiel de croissance contenu dans une structure démographique très jeune. Les Nations Unies projettent une population d'environ 61 millions à la fin du 21^{ème} siècle. La recrudescence des personnes âgées continuera son cours ainsi. En 2014, les personnes de plus de 60 ans d'âge se multiplieront par deux fois et demie à l'horizon 2050 (23%) puis 34 % en 2100. Les Algériens en âge d'activité (âgés entre 15 et 59 ans), représentant aujourd'hui 62,5% de la population, baisseront en nombre d'ici 2050 (57,2%) et 2100 (50,7%) (Kateb,2010,156). Une situation de déséquilibres qui risque de mettre le système de retraite et de sécurité sociale en plus de difficultés où il faudrait tenir compte davantage de la qualité de vie d'une population vieillissante nécessitant une prise en charge à la fois médicale et sociale adéquate.

- Références :

¹ MICS2019.,(2020) « Enquête par grappe à indicateurs multiples »Rapport final, Alger, 596 p.

¹ MICS 3.,(2006) « Enquête nationale à indicateurs multiples » Rapport final, Alger, 274 p.

¹ ONS (2020), Démographie algérienne n° 949 (<https://www.ons.dz/IMG/pdf/Demographie%20Algerienne2020.pdf>). Consulté le 19/09/2022.

¹ Kateb K., (2001) Européens, «Indigènes » et Juifs en Algérie (1830-1962), Représentations et réalités des populations, Paris, Travaux et

documents, Cahier n° 145, Ed INED.

¹ Secrétariat d'Etat au plan. Actes du dixième colloque de démographie maghrébine, Les Andalouses, Oran, 21-25 Avril, 1975.

¹ ONS (2001), Annuaire statistique de l'Algérie, N° 19, ONS, Alger

¹ Kateb, 2001,op.cit, p 179.

¹ Negadi, G., Tabutin, D., et al., (1974) Situation démographique de l'Algérie, In: population de l'Algérie, World Population Year, C.I.C.R.E.D Séries.

¹ Kateb, 2001,op.cit, p 52

¹ Negadi, 1974, op.cit, pn 20.

¹ ONS (2019), Démographie algérienne n° 890

(<https://www.ons.dz/IMG/pdf/demographie2019.pdf>). Consulté le 24/04/2024

¹ RADP, Conférence Internationale sur la Population et le Développement, Rapport National, Anep, Alger, p 23.

¹Kateb, 2001,op.cit, p 246.

¹ Ibid p 30.

¹ Sari D, 1982., Le désastre démographique, Alger, Ed SNED 160 p.

¹ Kouaouci A.,(1992) Familles, femmes et contraception: contribution à une sociologie de de la famille algérienne, Alger, CENEAP, p 11.

¹ Negadi G., Tabutin D., (1971) « L'enquête démographique algérienne à trois passages » In: Population, n°6, 1971, Pp. 1135-1143.

¹ Kouaouci,1992, op.cit, p 58.

¹ Hammani A, Boukeloua R, et al., (1983) L'évolution du système national de santé depuis l'indépendance, Séminaire sur le développement d'un système national de santé du 7 au 8 avril 1983, Alger,p 55-56.

¹ Kouaouci, A.(1992) « Tendances et facteurs de la natalité algérienne entre 1970 et 1986 », Population 47, n°2, 1992,Pp. 327-351.

¹ ONS, 2019, Op.cit p 10.

¹ ONS, 2020, Op.cit, p1.

¹ Ibid, p 2.

¹ Courbage Y.,(2002) « Sur les pas de l'Europe du Sud: La fécondité

au Maghreb»,
(<http://www.un.org/esa/population/publications/completingfertility/RevisedCourbagepaper.PDF>), p 470. Consulté le 10/08/2021).

¹ ONS, 2020, Op.cit, p 5.

¹ Pison G., (2008) « L'avenir démographique des pays du Sud, les certitudes et les interrogations », In: Revue économique, n° 5, 2008, (Vol. 59), Presse de sciences Po, p 21.

¹ ONS (2002)., « Enquête algérienne sur la santé de la famille: Rapport principal PapFam », Algérie, p 123.

¹ ONS., al (1994) « Enquête nationale sur la santé de la mère et de l'enfant » Rapport final, Pap-Child, Alger, 402 p

¹ Kouaouci (1992), Familles, femmes et contraception: contribution à une sociologie de de la famille algérienne, op.cit 110.

¹ Ouaddah.-Bedidi Z (2001)., La baisse de la fécondité en Algérie: un processus de diffusion géographique ? XXIVe Congrès général de la population 18-24 août 2001 à Salvador, p 7

¹ Ibid, p12

¹CENEAP (Centre National d'Etudes et d'Analyse pour la Population et le Développement),2002, Population et développement durable, La lettre du CENEAP, N° 42 janvier 2002, Pp 14.

¹ Ouaddah Bedidi, op.cit, p 18.

¹ MICS 3 , op.cit, p 106.

¹ MICS 2019, op.cit, p 127.

¹ Kateb K., (2010) « Transition démographique en Algérie et marché du travail » In : Confluences Méditerranée 2010/1 n°72, Pp 155-172.